



JOURNAL OFFICIEL LFH

N° 231 - 19 Janvier 2026

Nos partenaires



SUDINFO • LA MÉUSE **SUDINFO • LA GAZETTE**

RAPPEL DES CATÉGORIES D'ÂGE

Catégories d'âge 2025-2026

Période du 01.08.2025 au 31.12.2025																		
Années de naissance \ Catégories	<u>2002 et avant</u>	<u>2003</u>	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019 et après</u>
Seniors Messieurs	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	
Seniors Messieurs avec JTI*	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	
Seniores Dames	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	
Seniores Dames avec JTI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	
U22 (INACTIF)	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	
U18	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	
U16	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
U14	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
U12	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
U10	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	
U8	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	
Période du 01.01.2026 au 31.07.2026																		
Années de naissance \ Catégories	<u>2002 et avant</u>	<u>2003</u>	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019 et après</u>
Seniors Messieurs	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Seniors Messieurs avec JTI*	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Seniores Dames	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Seniores Dames avec JTI*	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
U22 (INACTIF)	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
U18	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
U16	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
U14	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
U12	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
U10	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓
U8	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓

* Règlement LFH - 221 C. Joueurs et Joueuses Talentueux Identifiés (JTI)

1. Objet

Le présent règlement établit les conditions et les procédures pour permettre aux joueurs et joueuses talentueux identifiés (JTI) de participer à des rencontres dans la catégorie d'âge senior Messieurs et Dames de la Ligue Francophone et de l'Union Royale Belge de Handball (URBH).

2. Reconnaissance des joueurs et joueuses talentueux identifiés

Les joueurs et joueuses talentueux identifiés seront reconnus dès qu'ils ont une sélection dans un tournoi inter-régional (IRT) de sélection U16.

3. Conditions d'accès

- Avoir été sélectionné une fois dans un tournoi inter-régional (IRT) de sélection U16

- A partir du 1er janvier :

§ Pour les garçons qui auront 16 ans dans l'année civile

§ Pour les filles qui auront 15 ans dans l'année civile

4. Procédures

Dès que les conditions d'accès sont respectées, un représentant légal du joueur ou de la joueuse talentueux identifié (JTI) pourra demander une autorisation d'accès à la compétition adulte via une convention spécifique fournie annuellement par l'Union Royale Belge de Handball (URBH).



RÈGLEMENTS
DE LA LIGUE FRANCOPHONE
DE HANDBALL



Rapport de la réunion du Comité Exécutif Paritaire de l'Union Royale belge de handball du 18/11/2025

Présents : T. Lovink – T. Marique (représentant T. Pierloot) – B. Brasseur – J-L Dessart – J.F. Hannosset – T. Mogal – B. Neuville – B. Danhieux – D. Boulet

Excusé : T. Pierloot

URBH - KBHB

1) Mot du Président

Chers Administrateurs,

À l'heure où nous franchissons le cap de la mi-saison, je tiens à exprimer ma profonde gratitude pour votre engagement indéfectible au service de notre Fédération belge de handball. Grâce à votre implication, votre sens des responsabilités et votre passion commune, nous continuons à faire progresser notre sport avec ambition et cohérence.

Je souhaite également remercier chaleureusement toutes les équipes qui ont contribué à l'organisation remarquable du match international féminin Belgique – Allemagne. Cet événement fut une véritable célébration de notre handball : une organisation fluide, une ambiance inspirante et un rayonnement dont nous pouvons être fiers. Vous avez permis à nos joueuses de briller dans un cadre digne du haut niveau, et je vous en remercie sincèrement.

Nos jeunes joueuses ont pu apprendre et prendre une sacrée dose d'expérience.

Je tiens aussi à mettre en avant le très beau succès du colloque arbitral organisé récemment. La participation de plus de trente arbitres du nord du pays témoigne d'un formidable dynamisme et d'une volonté forte d'atteindre l'excellence. Même si seuls cinq arbitres francophones ont pu être présents, ce constat doit avant tout nous encourager : nous avons une réelle marge de progression et l'opportunité de renforcer la formation, la motivation et l'accompagnement de nos officiels sur l'ensemble du territoire. Ensemble, nous pouvons transformer cette situation en moteur d'amélioration et en levier de croissance pour tout notre arbitrage.

Nos championnats nationaux, en Division 1 comme en Division 2, nous offrent par ailleurs des rencontres d'une grande intensité. La qualité du jeu, l'engagement sans faille des clubs et l'enthousiasme croissant du public illustrent parfaitement la vitalité de notre handball et la pertinence du travail réalisé au quotidien.

Poursuivons sur cette dynamique positive : avec détermination, avec unité et avec la passion qui nous anime. Les défis sont nombreux, mais ils sont autant d'occasions de grandir. Ensemble, nous continuerons à faire rayonner le handball belge.

Je vous remercie pour votre présence, votre énergie et votre confiance.

VERBAL
VERBAL
VERBAL
PROCESSES
PROCESSES
PROCESSES



PROCES
VERBAL
PROCES
VERBAL
PROCES
VERBAL
PROCES
VERBAL
PROCES
VERBAL
PROCES
VERBAL



2) Approbation du procès-verbal précédent

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

3) Situation financière

Dries présente le nouveau document budgétaire transmis aux administrateurs, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2026. Ce document vise à :

- Assurer un suivi détaillé de toutes les activités.
- Répartir le budget entre les grands projets de l'URBH pour une meilleure transparence et une vue d'ensemble claire.

Le budget provisoire 2026 prévoit un résultat positif de 3 250 €, offrant une base saine pour entamer la nouvelle année.

Dries attire l'attention sur les coûts imprévus liés à Big Captain. Ces frais, engagés pour les Ligues, n'avaient pas été anticipés dans le budget initial. Bien que l'URBH optimise ce service via des contrats financés par les cotisations des membres, ces dépenses exceptionnelles restent à couvrir.

Les autres budgets proviennent de financements externes affectés à des projets spécifiques. Tout excédent doit rester au sein de l'URBH afin de soutenir le développement en cours. À ce stade, ces excédents ne permettent pas de réinjecter des fonds dans les Ligues.

Le CEP accepte la redistribution des honoraires d'avocats entre les Ligues et envisage, à terme, d'investir dans leur développement si des réserves suffisantes sont constituées. Benoit et Dries coordonneront ce point.

Il est rappelé que les coûts supplémentaires liés au démarrage du logiciel Clubee seront imputés aux Ligues.

4) Compétition

a) Projet d'une SuperCoupe

J-F présente la proposition d'organiser une Supercoupe entre le vainqueur du championnat et le vainqueur de la Coupe de Belgique. Le CEP souhaite analyser si cette organisation doit être obligatoire.

Thierry M. souligne la nécessité de préserver la santé des joueurs, citant l'exemple du volley-ball où la fédération européenne a supprimé la Supercoupe pour offrir un temps de repos.

En cas de doublé (championnat + coupe), le finaliste perdant de la coupe participera à la Supercoupe.

Le CEP est favorable à l'introduction de la Supercoupe, sous réserve d'un délai de préparation suffisant et d'une coordination avec Jonathan pour évaluer l'impact sur la charge des joueurs.

b) Calendrier SHL 2026–2027

Le calendrier est brièvement évoqué. Aucun commentaire supplémentaire du CEP.

c) SHL – Décision disciplinaire concernant le HC Visé BM

Le CEP prend note de la décision du comité disciplinaire de la SHL : une amende de 500 € (dont 250 avec sursis) à Visé.

Bart estime la sanction légère par rapport à d'autres cas en Belgique, mais le CEP confirme que la compétence reste au comité SHL et qu'aucune action supplémentaire n'est requise.



VERBAL
VERBAL
VERBAL
PROCESSES
PROCESSES
PROCESSES



d) Évaluation de l'enquête – futur format des divisions nationales

Le CEP examine les résultats de l'enquête sur la réforme du format des compétitions nationales :

19 clubs ont répondu, avec une forte participation en 1re Nationale Hommes (90 %), suivie des 2e Nationale Dames (67 %), 1re Nationale Dames (60 %) et 2e Nationale Hommes (50 %).

Malgré une participation incomplète, le CEP juge l'échantillon représentatif.

Résultats :

63 % des clubs soutiennent le nouveau format proposé par Benoit et Dries :

Phase régulière : 10 équipes/18 matchs

Play-offs : 4 équipes/6 matchs

Play-downs : 6 équipes en demi-compétition (5 matchs)

Bonus minimum : Un minimum d'1 point est garanti pour chaque équipe en play-offs et play-downs.

Les remarques des clubs (points pour débuter les PO/PD, alignement calendrier SHL, logique sportive, compétition réserve) sont discutées sans entraîner de modifications majeures.

Concernant le « Best of Three » pour déterminer les vainqueurs (montants) : 63 % des clubs sont contre une généralisation. Il sera maintenu uniquement en 1re Nationale Dames pour le titre.

J-L propose de fixer ce format pour 3 saisons afin d'assurer stabilité et cohérence. Bart approuve. Le CEP valide cette approche.

Action : Benoit et Dries doivent formaliser les règles et communiquer officiellement avant le 31 décembre 2025.

5) Arbitrage

a) Séminaire des arbitres

J-F remercie Tom pour son engagement lors du séminaire d'arbitres récemment organisé. Les retours sont unanimement positifs et confirment le succès de l'initiative.

Tom précise que le séminaire, bien qu'intensif, a été très constructif. Après une phase d'adaptation initiale, la structure claire et l'atmosphère ouverte ont favorisé un travail collaboratif et sécurisé.

Les participants ont travaillé en petits groupes mixtes, dépassant les barrières linguistiques, ce qui constitue un signal fort pour une vision nationale uniforme de l'arbitrage.

Premières conclusions partagées par Tom (rapport complet à venir) :

- L'arbitrage sur le terrain reste la priorité absolue.
- Une structure organisationnelle est nécessaire, mais doit rester bienveillante.
- Forte volonté d'adopter une approche nationale unique, avec des accords cohérents et uniformes.

Ces conclusions sont bien accueillies par le CEP et serviront de base pour les développements futurs.

Le CEP confirme la nécessité d'un second séminaire, prévu au 1er trimestre 2026, en coordination avec le rapport final et le recyclage national de remise à niveau du 17 janvier 2026. Tom fournira des informations complémentaires en temps utile.

Révocation – Klaus Convents

Jean-Luc informe que Klaus Convents a été révoqué de ses fonctions au sein de la LFH et par conséquent de ses missions à l'URBH. Le CEP en prend note.



6) Streaming des matchs – Sportway

a) Situation et contrat

Benoit présente l'état des négociations avec Sportway concernant la stratégie nationale de diffusion en direct des matchs. Depuis la réunion du CEP du 23 septembre, des clarifications ont été apportées et la documentation complète (fiches techniques, proposition de contrat, modèle de partage des recettes, RGPD) a été transmise aux membres du CEP.

Une seconde analyse juridique a été réalisée, portant sur la durée du contrat, les responsabilités, le RGPD/DPIA et les droits médias. Conclusion : la proposition est viable sous réserve d'intégrer certaines précisions dans le texte final.

Le CEP prend note des documents fournis et accepte de préparer la proposition pour soumission au BO du VHV et au CA du LFH. Après validation par les deux Ligues, la coopération pourra être officiellement lancée, avec une communication prévue auprès des clubs en janvier 2026.

b) Obligation de diffusion en direct

Le CEP confirme son intention de rendre la diffusion en direct obligatoire pour :

- Toutes les séries nationales seniors (hommes et femmes).
- 1re Liga VHV Hommes.
- D1 LFH Messieurs

Cette extension vise à garantir une capacité technique suffisante et une uniformité dans le déploiement. L'impact logistique pour les clubs sera intégré dans la planification.

c) Adaptation des règlements et politiques

Les ajustements réglementaires liés à Sportway incluent :

- Obligation de diffusion en direct par compétition.
- Centralisation des droits médias à la KBHB-URBH.
- Dispositions sur l'utilisation des images et données personnelles.
- Procédures RGPD pour mineurs et opposants.
- Annexe technique (qualité d'image, emplacement caméra, etc.).

Le CEP confie au Secrétariat général la rédaction des textes définitifs, qui seront soumis pour approbation.

d) Proposition : coloration des zones

Le CEP examine la proposition visant à colorer la zone des 6 mètres et le cercle central pour améliorer la visibilité en streaming.

- La coloration consiste à appliquer une couleur de fond distincte sans modifier les lignes existantes.
 - Le CEP approuve le principe, mais exige une introduction progressive, avec plusieurs années d'adaptation pour les clubs et une flexibilité.
 - L'obligation pour le cercle central est jugée moins prioritaire.
- Dries confirme que cette mesure sera déployée par étapes.



VERBAL
VERBAL
VERBAL
PROCESSES
PROCESSES
PROCESSES



7) Mise à jour du Chapitre 8 du règlement URBH

Le CEP remercie Arthur Vanhove pour son travail sur la nouvelle version du Chapitre 8 des règlements URBH. Le document, transmis avant la réunion, est globalement approuvé.

Le CEP mandate les Secrétaires généraux et Arthur pour finaliser le texte, en intégrant la suppression complète de l'option de cassation, jugée inutile et source de retards.

Objectif : soumettre la version finale pour approbation lors d'une prochaine réunion.

8) Pourvoi en cassation – Yves Vancosen et HC Visé BM

Le CEP examine le pourvoi en cassation introduit par Yves Vancosen et le HC Visé BM contre la décision de la Commission d'Appel Paritaire du 7 novembre 2025, imposant une sanction de 12 matchs (6 effectifs + 6 conditionnels).

L'analyse s'appuie sur la note explicative objective transmise avant la réunion.

Motifs de l'appel :

1. Validité de la composition du CAP
2. Admissibilité de la plainte initiale du Sporting Pelt.

Examen du CEP :

- Composition de la CAP : Les requérants contestent la régularité de la composition. Après vérification des dispositions réglementaires, le CEP confirme que le PBC était valablement constitué, avec au moins trois membres présents, conformément à l'art. 131.G.5.a URBH
- Admissibilité de la plainte : Les requérants soutiennent que la plainte initiale était irrecevable. Le CEP rejette cet argument, rappelant que le règlement autorise l'ouverture d'une procédure disciplinaire sur la base d'un rapport d'arbitre, indépendamment d'une plainte supplémentaire (art. 131.A URBH).

Décision

Après analyse, le CEP conclut qu'aucun des motifs d'appel n'est fondé.

L'appel en cassation est déclaré non fondé et la sanction initiale est maintenue intégralement.

9) Divers

a) Visibilité du G-Handball lors des matchs internationaux

J-L propose d'intégrer le G-Handball lors des prochains matchs internationaux, en invitant des joueurs à accompagner les équipes nationales et à réaliser une démonstration à la mi-temps.

Le CEP soutient cette initiative et demande qu'elle soit concrétisée pour le prochain match international.

b) Mot d'accueil dans les zones VIP et Belgian Café

J-L signale qu'aucun mot d'accueil n'a été communiqué dans ces espaces lors du match Belgique – Allemagne.

Le CEP décide que cette communication doit être systématique à l'avenir pour les partenaires et invités. Ce point sera intégré dans les procédures d'organisation.

c) Invitation au tournoi interrégional U16

J-L invite les membres du CEP au « Young Talent Tournament » de Spa.

Bart indique qu'il sera absent ; Tim confirme sa présence.



d) Organisation possible de l'EURO féminin 2030

J-F informe le CEP des négociations exploratoires avec l'EHF et la FFHB concernant une candidature pour organiser l'EURO féminin 2030.

Cette phase vise à évaluer l'infrastructure, la faisabilité et les partenariats. Aucun engagement concret à ce stade. Des mises à jour suivront.



URBH - KBHB

Date de la prochaine réunion

13 janvier 2026 à 20h, via Teams.



Compte rendu de la réunion du Comité Exécutif Paritaire de l'Union Royale Belge de Handball – 29/12/2025



Présents :

T. Lovink – T. Pierloot – B. Brasseur – J-L Dessart – J-F Hannosset – T. Mogal – B. Danhieux – B. Neuville – D. Boulet – J.P Thevissen – J. Vandeberg

Pour la FFHB :

Philippe Bana, Georgine Delplanque

Communication du président

Le président ouvre la séance et remercie Philippe Bana et Georgine Delplanque de la FFHB pour leur présence lors de la réunion du 29 décembre 2025. Il exprime également sa gratitude pour la préparation approfondie et soignée de cette réunion par Dries, tant sur le fond que pour les documents fournis, permettant d'aborder le dossier de manière structurée et étayée. Le président précise ensuite que le point central de l'ordre du jour est l'éventuelle organisation de l'Euro féminin de handball 2030, dans le cadre d'une candidature conjointe avec la France, et que cette réunion s'inscrit dans la poursuite de la réflexion interne et de la prise de décision au sein du CEP.

Approbation des comptes rendus des réunions précédentes

/

Euro Féminin 2030

Introduction

Dries présente ensuite les documents transmis préalablement aux membres. Il renvoie en premier lieu au compte rendu de la concertation tenue le 21 décembre entre l'URBH et la FFHB, où des clarifications supplémentaires ont été obtenues concernant le calendrier du processus EHF, le cadre de décision, les responsabilités budgétaires et la gouvernance de la candidature conjointe. Il y a été notamment confirmé que la Belgique conserve jusqu'en avril 2026 la possibilité de formuler des conditions supplémentaires ou de se retirer, qu'aucun budget d'exploitation commun ne sera établi et que chaque fédération reste entièrement responsable de l'organisation et des coûts sur son propre territoire. Dries commente également la note élaborée avec une proposition de feuille de route, visant à aborder le dossier de manière structurée au sein du CEP à identifier les principaux points d'attention sportifs, opérationnels et financiers et à réunir de manière ciblée des informations complémentaires dans les semaines à venir, sans pour autant adopter déjà une position définitive.

Intervention de Philippe Bana

Philippe Bana prend la parole et indique qu'il lui paraît important d'être présent personnellement pour fournir des explications. Il constate que la Belgique connaît une évolution positive et dynamique ces derniers temps, perceptible également au niveau européen. La coopération entre la France et la Belgique sur ce dossier s'est selon lui construite à partir d'une opportunité concrète, née du retrait de la Turquie comme candidate organisatrice initiale, ce qui permet d'aborder la discussion avec

 l'EHF dans une position de négociation plus favorable. Il souligne que l'Euro féminin 2030 peut constituer un levier important pour le développement et la visibilité du handball féminin et que la collaboration avec la France offre à la Belgique un cadre réaliste et réalisable. L'organisation de deux poules lui paraît maîtrisable, et l'affectation de l'équipe nationale néerlandaise à Anvers peut susciter une dynamique supplémentaire et l'intérêt du public.



VERBAL

Sur le volet financier, Philippe Bana indique que le risque lui semble limité. La Belgique est considérée par l'EHF comme une 'emerging nation', ce qui permettra de discuter d'un soutien supplémentaire durant la phase de négociation. En travaillant avec des budgets clairement séparés et une délimitation nette des responsabilités, les risques financiers peuvent être davantage maîtrisés. Il reconnaît que l'organisation d'un tel événement suscite toujours des questions et des préoccupations, mais souligne que la FFHB est prête à mettre activement à disposition son expérience, son expertise et son réseau afin d'assurer le bon déroulement. Selon lui, la coopération offre des synergies évidentes et la FFHB considère qu'il est aussi de son rôle d'accompagner activement la Belgique dans ce trajet.

PROCESSES

Jean-François complète en précisant que les perspectives et principes entre les deux fédérations ont déjà été largement harmonisés et qu'aucune décision définitive n'est actuellement soumise. La Belgique dispose encore de suffisamment de temps pour obtenir des garanties supplémentaires et analyser plus avant les risques, avec avril 2026 comme moment de décision formelle dans le processus EHF. Il se dit personnellement favorable au projet et confiant dans une issue positive, pour autant que la préparation se poursuive de manière rigoureuse et étayée. Il explique en outre que le NHV a décidé de ne pas participer à l'organisation. Bien que cela soit regrettable en soi, cette décision ouvre la possibilité de voir l'équipe nationale néerlandaise jouer à Anvers.

Questions complémentaires

À une question supplémentaire de Thierry, il est confirmé que cette décision de la NHV est définitive, principalement en raison de l'indisponibilité de la salle Ahoy et de l'incertitude financière avant la tenue des Championnats du Monde aux Pays-Bas, une organisation qui a finalement connu une issue positive pour le NHV.

Benoît remercie la FFHB pour le partage de ses éclairages et de son expertise et demande quels éléments concrets peuvent aider la Belgique à bien évaluer l'impact financier et en ressources humaines de la préparation dans les prochaines années. Philippe Bana répond que l'organisation ne doit pas nécessairement être perçue comme une charge de travail exceptionnellement lourde. La Belgique organise déjà régulièrement des rencontres internationales et, pour l'Euro, il s'agirait essentiellement d'une succession d'un nombre limité de journées de match comparables, avec toutefois quelques obligations supplémentaires issues du cahier des charges de l'EHF. Il insiste sur la volonté de la FFHB de collaborer sur différents plans, comme cela a déjà été le cas pour la rédaction du bid book, et, si souhaité, de prendre le lead sur certains dossiers. Par ailleurs, des activités connexes et des projets de soutien sont à l'étude, notamment via Erasmus+, la FFHB étant disposée à assumer une part significative de la charge de travail en coopération avec l'URBH. Aucun investissement structurel supplémentaire ne lui paraît nécessaire pour l'organisation de deux poules. Benoît remercie Philippe Bana pour cette explication transparente et éclairante.



URBH - KBHB

Jean-Luc indique ensuite qu'il fait partie des voix plus hésitantes. Il souligne que le niveau sportif actuel de l'équipe féminine ne correspond pas encore au niveau d'un Euro et que, outre le défi organisationnel et financier, l'aspect sportif doit également être pris très au sérieux. Si l'Euro est utilisé comme instrument de promotion, cela doit selon lui s'accompagner de progrès sportifs clairs. Il demande si la FFHB peut aussi apporter un soutien sur cet aspect. Philippe Bana répond que les Pays-Bas ont connu un trajet similaire et que l'attribution d'une organisation y a constitué un catalyseur clair pour le développement sportif. Avec encore quatre années de préparation, il estime qu'il y a suffisamment de temps pour franchir des étapes. La FFHB est ouverte à une coopération autour des sélections de jeunes, des stages communs et d'autres initiatives et souhaite soutenir également la Belgique sur le plan sportif.

Jonathan prend la parole et confirme qu'il reste une olympiade entière pour progresser sportivement. Il juge ce délai réaliste et souhaite conclure des accords concrets avec Eric Baradat. Il voit des opportunités supplémentaires via Erasmus+ et évoque un soutien par projets, notamment via le COIB, Be Gold, la Loterie Nationale et les autorités. Au sein de l'IHF existent également des possibilités de travailler sur des projets de développement spécifiques, dont le renforcement du handball féminin.

Philippe Bana et Georgine Delplanque quittent la séance et sont remerciés pour leur participation et leur contribution constructive.

Évaluation sportive

À la demande de Tom, Jonathan expose ensuite sa première réflexion sportive. Il indique que le niveau actuel de l'équipe féminine belge est clairement identifiable et se situe en-deçà du sommet européen, plutôt dans la catégorie de pays tels que la Bosnie-Herzégovine et le Kosovo. Si la Belgique veut franchir un palier, l'Euro 2030 doit selon lui être utilisé comme levier pour accélérer la mise en place de mesures structurelles, tant au niveau fédéral qu'au sein des clubs. Il renvoie à l'éventuelle accélération des licences clubs, à davantage de moments d'entraînement intensifs et à des activités communes supplémentaires. Il mentionne une forte génération YYBA dont plusieurs joueuses pourraient, d'ici 2030, être potentiellement prêtes pour le plus haut niveau. Il suggère aussi d'examiner si les contributions des joueuses pour ce projet spécifique peuvent être adaptées et d'élaborer avec la FFHB, via Erasmus+, un programme plus intensif. Sur la base d'une première analyse, il discerne déjà un potentiel repérable par poste et observe chez les filles une plus grande disposition à évoluer à l'étranger, ce qui offre des perspectives pour l'avenir. Il souligne en parallèle que ce trajet exigera aussi un effort accru des clubs belges.

Tim insiste sur l'importance de discuter clairement de ce trajet avec les joueuses et de les impliquer activement. Pour Jonathan, il est essentiel qu'après l'Euro des progrès sportifs structurels soient visibles, faute de quoi le projet manquerait son objectif. Tom remercie Jonathan pour son exposé et souligne que cette première réflexion inspire confiance. Jonathan ajoute que, par rapport au trajet des hommes vers 2030, la Belgique dispose de nettement plus de temps pour développer des opportunités.

Dries souligne ensuite qu'il est nécessaire d'agir rapidement vis-à-vis des principales parties prenantes belges, à commencer par la Ville d'Anvers, mais aussi envers les autorités et les



partenaires ou financiers potentiels. Avec l'accord du CEP, il pourra être procédé à l'élaboration d'un budget belge et à l'estimation correcte des risques financiers. La Lotto Arena est actuellement disponible, mais il n'y a aucune garantie quant à une forte affluence. Il n'existe à ce stade pas d'alternative concrète arrêtée, bien que, entre autres, le Country Hall de Liège soit évoqué comme piste possible. Il est important de garder plusieurs options ouvertes et de pouvoir basculer rapidement au vu des délais courts. Le CEP marque son accord pour approfondir l'étude de faisabilité de l'organisation. Dries et Jean-François coordonneront la suite, éventuellement avec Benoît. Jean-Luc ajoute que Jonathan est également prié de cartographier l'impact financier de la préparation sportive.

Accord

Le CEP confirme son accord pour poursuivre l'élaboration de la préparation d'une éventuelle organisation de l'Euro féminin de handball 2030, en collaboration avec la FFHB. Cela comprend à la fois le volet organisationnel et sportif ainsi que l'élaboration d'un budget belge réaliste, en vue d'une décision ultérieure étayée.

Divers

Proposition de collaboration avec KV Sport Agency

Jean-François présente enfin les documents complémentaires transmis au préalable aux membres. À la suite d'un contact avec Nick Braun, une opportunité de collaboration avec KV Sport Agency est apparue pour la recherche de sponsoring de l'équipe nationale et de l'URBH. Selon Jean-François, il s'agit d'une piste envisageable puisqu'aucun coût fixe n'y est associé. Plusieurs membres estiment qu'une opportunité pourrait exister, mais qu'aucune décision hâtive ne peut être prise, cet item de l'ordre du jour ayant été ajouté le jour même et n'ayant pu être suffisamment préparé.

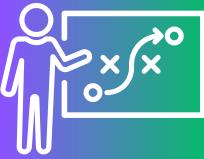
Date du prochain CEP – 13/01/2026, à 20 h, via Teams.

Amendes LFH - Weekend du 10/11.01.26

(LFHU18074) HC Sprimont - **Ren. Montegnée R:** pas de diplôme coach pour le niveau considéré



SUDINFO • LA MEUSE **SUDINFO • LA GAZETTE**



FORMATION
CONTINUE
FORMATION
CONTINUE
FORMATION
CONTINUE
FORMATION
CONTINUE
FORMATION
CONTINUE
FORMATION
CONTINUE
FORMATION
CONTINUE

FORMATION MS ANIMATEUR

ASSURER UNE PRATIQUE
LUDIQUE & EDUCATIVE DU HAND

ANIMATION - DECOUVERTE -
DIVERSITE



04 Avril 2026 | 14h00-20h00
50€/CANDIDAT



SALLE OMNISPORTS
RUE DU PATRONAGE 10
1950 KRAAINEM



Thématiques

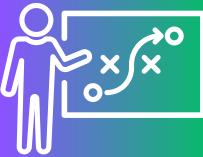


- Le handball sous toutes ses formes
- Les plateaux d'activités
- Les projets de jeu



Formateur: Benoît LAMURY
Inscription avant le 23/03/26
Sébastien Vandenbussche:
vdbussche.s@gmail.com





FORMATION
CONTINUE
FORMATION
CONTINUE

FORMATION MS INITIATEUR

COMPRENDRE LES
FONDAMENTAUX DU HANDBALL

ANIMER - INITIER - FIDÉLISER

ENCADREMENT DE "L'ECOLE DES
JEUNES A LA D1 LFH"



15/03; 19/04; 26/04 et 31/05
125€/PERS.



HALL SPORTIF WANZE
RUE GEO WARZEE 19
4520 WANZE

Thématiques

- Ma séance de handball
- Principes généraux attaque-défense-espace
- Développement moteur du joueur
- Jeu de base du gardien de but
- Formation à l'arbitrage



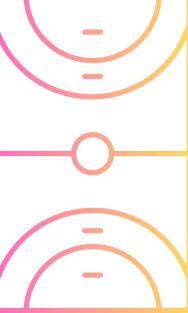
Team Formation des Cadres:
formationcadres@handball.be



ÉTAPE 1
COURS GÉNÉRAUX

- Avant la formation :
- ✓ CG Adeps MSI
 - ✓ Moodle LFH





EQUIPE NATIONALE
EQUIPE NATIONALE
EQUIPE NATIONALE
EQUIPE NATIONALE



URBH - KBHB



cegeka



BLACKROLL



sporza.



LAMEUSE

LA GAZETTE



BELGISCHE NATIONALE SELECTIE WOMEN 18 SELECTION NATIONALE BELGE WOMEN 18 YOUNG BLACK ARROWS 2008-2009

Beste Young Black Arrow,
Chère Young Black Arrow,

Hieronder vinden jullie meer informatie in verband met de volgende activiteit van de nationale ploeg Women 18. Vanaf het nieuwe jaar 2026 zal deze ploeg doorgaan als de 'Young Black Arrows'. Natasja Bekker-Kivit neemt de rol van hoofdcoach dan ook over. Het programma wordt daardoor ook licht aangepast !

Vous trouverez ci-dessous plus d'informations concernant la prochaine activité de l'équipe nationale Women 18. À partir de la nouvelle année 2026, cette équipe continuera sous le nom de « Young Black Arrows ». Natasja Bekker-Kivit reprendra alors le rôle d'entraîneur principal. Le programme sera donc légèrement modifié !

1. LEIDING/DIRECTION

Leiding/Direction YBA

Staff

T1: Natasja Bekker-Kivit

Kiné

Amber Kerkhofs

Teammanager

Wim De Grave : wimdegrave40@gmail.com 0470/412 144

Sporttechnisch / Direction sportive :

Jonathan Vandenberg (LFH/KBHB)

Linde Panis (VHV/KBHB) : linde.panis@handbal.be 0479/867 126

EQUIPE NATIONALE
EQUIPE NATIONALE
EQUIPE NATIONALE
EQUIPE NATIONALE



URBH - KBHB



sporza.



LAMEUSE

LA GAZETTE



2. SELECTIE / SELECTION

**Worden uitgenodigd voor de trainingsdagen in februari :
Sont invités aux journées d'entraînement en février :**

Ams Fran (HC Schoten)	Mackels Chiara (HC Sprimont)
André Jinte (Uilenspiegel HV)	Mathijs Femke (HB ST-Truiden)
Baeyens Hannelore (HB St-Truiden)	Matthys Pippa (Uilenspiegel HV)
Claesen Amber (HC Pentagon Kortessem)	Mors Lucie(KTSV Eupen)
Collette Amelie (Hubo Handbal)	Roosen Hannelore (Hubo Handbal)
Cornu Katell (HC Uilenspiegel)	Smets Germaine (HC Pentagon Kortessem)
Cuypers Willemijn (St-Amand FR)	Thonon Anaïs (Hubo Handbal)
Daniels Iemke (HB Plan de Cuques - FRA)	Van de Peer Nienke (HC Schoten)
Deelkens Ilana (Hubo handbal)	Vandenbussche-Dessaint Jeanne (Issy-Paris Hand - FRA)
Delcourt Erin (HC Sprimont)	Verbeke Eliza (Besox HC Izegem)
Delwiche Emma (HC Pentagon Kortessem)	Vertommen Jente (HC Atomix)
Goeman Lore(DHC Waasmunster)	Vrancx Alissia (HB St-Truiden)
Greven Lina (HC Eynatten-Raeren)	Weber Mia (KTSV Eupen)
Houben Christina (HC Sprimont)	Willems Evita (KTSV Eupen)
Janssen Florence (Hestia Bilzen)	Willems Janina (KTSV Eupen)
Konan Thiany (Hubo Handbal)	

EQUIPE NATIONALE
EQUIPE NATIONALE
EQUIPE NATIONALE
EQUIPE NATIONALE



URBH - KBHB



BLACKROLL



sporza.



LAMEUSE

LA GAZETTE



Gekwetst / Blessée

Polfliet Yinthe (Handbal Lokeren)

Tabakh Serine (GBSK Handbal/DHC Waasmunster)

3. PROGRAMMA/PROGRAMME

Trainingsdagen / Jours d'entraînement 16-17.02.2026 Hasselt

Adresse : Sporthal Alverberg, Herkenrodesingel 33, 3500 Hasselt

Maandag / Lundi 16.02.2026

10h-12h : Training/ Entrainement

Lunch zelf meenemen / Lunch à emporter

14h-15h30 : Training / Entrainement

Dinsdag / Mardi 17.02.2026

10h-12h : Training/ Entrainement

Lunch zelf meenemen / Lunch à emporter

14h-15h30 : Training / Entrainement

Meenemen / A prendre

- Sportgerief / Matériel d'entraînement
- Douche gerief/ Affaires de douche
- Bal / Ballon
- Persoonlijke tape / tape personnel
- Persoonlijke drinkbus / Gourde personnelle
- Water/Eau
- Lunch
- Kledij nationale ploeg indien in je bezit / Vêtements de l'équipe nationale si en votre

EQUIPE
NATIONALE
NATIONALE
NATIONALE
NATIONALE



sporza.



4. JAARPROGRAMMA / PROGRAMME ANNUEL

Programma / Programma 2025-2026

7-8.03.2026 : 2 trainingsdagen / 2 journées d'entraînement

7.03.2026 : 9-11h 12h30-14h @ Hasselt

8.03.2026 :

6.04.2026 : trainingsdag

11-12.04.2026 : 2 trainingsdagen / 2 journées d'entraînement @ Hasselt

Eind juni / begin juli : toernooi / stage

Gelieve alle administratieve vragen te doen bij /
Veuillez adresser toutes les questions administratives à :
Wim De Grave - wimdegrave40@gmail.com

Gelieve alle medische vragen en/of blessures te melden bij/
Veuillez signaler toute question médicale et/ou blessure à :
Amber Kerkhofs - amber.kerkhofs@hotmail.com



**Stage encadré par la Ligue
Francophone de Handball (LFH)**



STAGE PERF U14

Keep calm & play handball !



**Centre Sportif Fléron
Avenue Espace Sport, 4
4620 Fléron**



**16 - 18 FEVRIER 2026
09:00 - 16:00**

**MAX. 20 JOUEURS
85€, REPAS INCLUS**

Avantages:

- Renforcer ses compétences
- Développer son savoir-faire individuel
- Améliorer ses aptitudes
- Augmenter ses capacités



**Contact:
maxime.digiacomo@handball.be**

Inscription via Jotform



Stage encadré par la Ligue Francophone de Handball (LFH)



STAGE PERF U12

Keep calm & play handball !



Centre Sportif Fléron
Avenue Espace Sport, 4
4620 Fléron



23 - 25 FEVRIER 2026
09:00 - 16:00

**MAX. 20 JOUEURS
85€, REPAS INCLUS**

Avantages:

- ✓ Enchaîner des actions
- ✓ Déborder un adversaire
- ✓ Progresser rapidement vers le but
- ✓ Percevoir & agir en fonction



Contact:
maxime.digiacomo@handball.be



Inscription via Jotform



STAGE HAND
STAGE HAND
STAGE HAND
STAGE HAND
STAGE HAND

STAGE HANDBALL



6-10 ANS
23-27 FÉVRIER
HAND & MULTISPORT
9H-16H
90€

ECOLE EUROPEENNE WATERLOO - SQ. D'ARGENTEUIL 5
GARDERIE POSSIBLE À PD 8H30 ET JUSQUE 16H30



Le WASH lance son stage de Handball & Multisport pour les Lioneaux de 6 à 10 ans

Quand? Du lundi 23 au vendredi 27 février | Vacances de détente (Carnaval)

Où? Ecole européenne de Waterloo

Timing? De 9h à 16h

À prévoir : tartines, collations, boissons

Tenue sportive obligatoire

Garderie possible de 8h30 à 16h30

Tarif: 90€

Inscriptions : <https://forms.gle/PonwrsSTPs5X9wQM7>

Informations complémentaires via alexandrelechien5@hotmail.com ou 0474 94 65 34

SOUHAN HBC METTET SUR L'ANNUEL

SAMEDI 07 février 2026

Dès
19h00

Apéro-
Boulettes sauce
liégeoise ou tomate-
Dessert

ENFANT: 15€
ADULTE: 20 €



Réservation souhaitée avant le
03/02/2026

Paiement sur le compte pour garantir
la réservation
BE64 1030 3563 6252

31A, PLACE JOSEPH MEUNIER
5640 METTET

INFOS CLUB
MM
CC
LL
OO
EE
ZZ

Clinic Pivot – Une soirée exceptionnelle spéciale pivots à Waterloo !

Le WASH, soutenu par le comité Brabant-Hainaut et la Handball Ligue Francophone belge, a le plaisir d'annoncer une soirée unique dédiée à tous les pivots et futures pivots ♂♀, le **vendredi 13 février à 20h00** (accueil dès 19h45) à Waterloo.

Une immersion complète au cœur d'un poste de combat, d'intelligence et d'impact 💪🧠, essentiel dans le handball moderne.

🎯 Objectifs du Clinic 🎯

- 🤝 Proposer une expérience d'entraînement spécifique et enrichissante
- 📦 Travailler les fondamentaux du pivot : placement, timing, duels, écrans
- 🎯 Améliorer les finitions et la lecture du jeu
- 🔄 Favoriser l'échange et le partage d'expérience entre joueurs

⭐️ Intervenant ⭐️

Nous aurons le plaisir d'accueillir **Nathan Bolaers** ⚽♂ spécialiste du poste de pivot, qui animera cette séance technique, intense et interactive 🔥. La soirée alternera ateliers pratiques sur le terrain 🏟, situations de match réelles ✕ et moments d'échange 💬 dans une ambiance à la fois exigeante et conviviale 🤝.

📅 **Vendredi 13 février 2025**

⌚ **19h45 accueil - 20h00 début - 21h30 fin**

📍 **Waterloo**

👥 **Ouvert à tous les pivots (jeunes & adultes & coaches)**

🔗 Inscriptions (places limitées) : <https://forms.gle/h2Uoi1MBHaQPETmQ8>

📲 Contact : Alex Lechien - 0474 94 65 34 | alexandrelechien5@hotmail.com

💥 Prends ta place dans la défense... et fais la différence en attaque ! Viens apprendre, progresser et t'imposer dans la zone 💪🔥

🏃♂️ Ton impact commence ici ! 🚀





TOURNOI D'ETRANGER

Chers responsables de clubs,

Nous avons le plaisir de vous annoncer la **mise en place des tournois transfrontaliers entre les clubs de la LFH et du Comité des Ardennes (France)**.

Ce projet est le fruit du **partenariat** engagé entre la **LFH** et la **Ligue Grand Est**, avec un objectif clair : que cette collaboration bénéficie à tous - Ligues, Comités, Clubs et membres.

Ces tournois représentent une formidable occasion de renforcer les liens entre nos structures et de partager nos différentes cultures du handball. Nous espérons qu'ils susciteront un engouement certain auprès de vos équipes !

Toutes les informations détaillées (format, calendrier, modalités d'inscription) se trouvent dans le document ci-après.



TOURNOI D'ETRANGER

Organisation des Tournois Transfrontaliers

LFH & Comité Ardennes

1. Calendrier des week-ends retenus

Les tournois débuteront après les vacances de février. Les dates proposées :

Dates proposées

07-08 mars 2026

04-05-06 avril 2026

14-16-17 mai 2026

06-07 juin 2026

Les clubs sont invités à s'inscrire aux dates auxquelles ils souhaitent participer à un tournoi. Ils sont également encouragés à soumettre leur candidature pour accueillir un ou plusieurs tournois, en précisant le nombre d'équipes qu'ils peuvent accueillir en fonction de la disponibilité de leur salle, sachant qu'un tournoi à 5 équipes nécessite un temps d'organisation plus important.

Lien d'inscription :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1jOjfUatmuuzhzPuS7QGMeikNOU6ag9VNHHYzzZByZYo/edit?usp=sharing>

2. Cahier des charges pour les clubs organisateurs

- Horaires : les tournois se dérouleront entre 10h00 et 18h00
- Accueil : Salle conforme aux normes LFH ou FFHB
- Feuille de match : Utilisation de la feuille locale (FR ou BE)
 - Le club visité s'occupe de la feuille de match et du chronométrage
- Arbitrage :
 - Belgique : arbitrage assuré en alternance par les entraîneurs des deux équipes
 - France : arbitres désignés par le Comité Ardennes
- Commission de discipline : Les Commissions de discipline de chaque Ligue/Comité traitent les rapports concernant leurs membres
- Responsabilité : Le club hôte fournit la logistique et s'occupe du bon déroulement du tournoi (buvette, accueil, vestiaires, officiels)



TOURNOI D'ÉTRANGER

3. Règlement sportif & format de jeu

- Catégories concernées : France : U13 garçons (ouverture possible aux filles) / Belgique : U14 mixte (avec possibilité d'intégrer des filles nées en 2011)
- Années de naissance : 2012, 2013, 2014 (+ filles 2011 côté BE)
- Composition des équipes : 6 joueurs de champ + 1 gardien sur le terrain, max 16 joueurs par équipe
- Durée des matchs : Minimum 70-80 minutes de temps de jeu par tournoi (voir ci-dessous avec les différentes feuilles de route)
- Système défensif : Défense étagée 3-3 sur la première moitié du match, défense au choix pour la 2^{ème} partie du match
- Ballon : taille 1 sans colle
- Points : Selon format
- Temps morts (TTO) : Selon format (voir feuille de route)

4. Feuilles de route par format de tournoi

Format	Organisation
Tournoi à 3 équipes	Chaque équipe joue 4x10' contre chaque autre équipe , 2 TTO par match (1 max par quart-temps) – 1' de pause en chaque ¼ temps – 2 pts par ¼ temps gagné par match (1 pt si égalité) – les scores sont remis à 0 à chaque ¼ temps – on additionne le nombre de points gagnés par ¼ pour déterminer le vainqueur du match. Exemple A vs B : équipe A gagne 2 ¼ temps, fait égalité ¼ temps et perd ¼ temps – résultat final = 5 – 3 pour A contre B
Tournoi à 4 équipes	Phase 1 : A vs B / C vs D (4x10') puis Phase 2 : vainqueurs vs vainqueurs, perdants vs perdants (4x10') et 2 TTO par match- 1' de pause en chaque ¼ temps 2 pts par ¼ temps gagné par match (1 pt si égalité) – les scores sont remis à 0 à chaque ¼ temps – on additionne le nombre de points gagnés par ¼ pour déterminer le vainqueur du match. Exemple A vs B : équipe A gagne 2 ¼ temps, fait égalité ¼ temps et perd ¼ temps – résultat final = 5 – 3 pour A contre B
Tournoi à 5 équipes	Chaque équipe joue contre chaque autre équipe en 2x10', 1 TTO par match- 1' de pause en chaque 1/2 temps 2 pts par 1/2 temps gagné par match (1 pt si égalité) – les scores sont remis à 0 à chaque ½ temps – on additionne le nombre de points gagnés par ½ temps pour déterminer le vainqueur du match.

Le handball belge entre dans une nouvelle ère numérique !

Chers clubs,

Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre présence massive lors de la visioconférence consacrée au **projet Sportway**. La richesse de vos échanges confirme l'importance de cette étape majeure pour la visibilité de notre sport.

Sportway : Un investissement massif pour nos clubs

Sportway s'engage concrètement dans le développement du handball belge avec un déploiement technologique d'envergure :

- **Une plateforme OTT dédiée** : Un espace 100% handball pour centraliser nos compétitions.
- **Technologie IA** : Fourniture de 50 à 60 caméras intelligentes pour un enregistrement automatisé.
- **Installation offerte** : L'URBH et Sportway prennent en charge l'installation complète dans les clubs sélectionnés.

Qui est concerné ? Après validation des instances, les clubs des **Divisions Nationales (Dames et Messieurs)**, de la **Heren Liga 1** et de la **D1 LFH Messieurs** recevront gratuitement une caméra.

Vos obligations de diffusion

Pour garantir le succès de ce projet, une règle de diffusion s'applique :

1. **Diffusion obligatoire** : Tous les matchs des divisions citées doivent être diffusés sur la plateforme Sportway.
2. **Visibilité totale** : Tout autre match (jeunes, séries inférieures) joué dans une salle équipée d'une caméra Sportway doit également être diffusé.
3. **Alternative technique** : Si un club décline l'installation de la caméra Sportway, il reste tenu de fournir par ses propres moyens un flux de streaming compatible avec la plateforme OTT.

Prochaines étapes & Calendrier

- **Contact direct** : Sportway contactera chaque club concerné pour organiser les aspects techniques de l'installation.
- **Tests en direct** : Selon l'avancée des installations, les premiers tests débuteront dès mars-avril 2026.
- **Lancement officiel** : Coup d'envoi des diffusions généralisées pour la saison 2026-2027.

Nous vous invitons à vous référer au mail envoyé aux secrétaires de clubs le 16/01/26.

L'URBH recherche un candidat organisateur pour les Finales Nationales des Jeunes qui se disputeront le weekend des 30/31.05.2026

Cette année, 6 finales seront jouées:

- U14 Mixte
- U14 Filles
- U16 Mixte
- U16 Filles
- U18 Garçons
- U18 Filles

Conditions:

1. L'organisateur prendra à sa charge: les frais de location de salle, les frais d'arbitrage (via facture au club), les frais de repas pour les arbitres, les frais de la réception VIP.
2. L'organisateur reçoit toutes les recettes (entrées, publicité).
3. L'organisateur devra respecter les exclusivités de l'URBH.
4. L'URBH se réserve 10 panneaux publicitaires (3m x 0,80m).

Les candidats seront départagés suivant la **soumission la plus haute, avec un minimum de 1.500€.**

La candidature mentionnant le montant de la soumission devra être envoyée, sous peine d'irrecevabilité, **sous enveloppe fermée (double enveloppe) avec l'indication sur l'enveloppe "Soumission Finales Nationales URBH des Jeunes"** pour le vendredi 13 Mars 2026 au plus tard au S.G. de l'URBH - Dorpstraat, 74 - 3545 Halen.



URBH - KBHB



MEMORIAM
MEMORIAM
MEMORIAM
MEMORIAM
ZZZ



C'est avec une profonde tristesse que le club H. Villers-Amay 59 a appris le décès de Laurent Duchesne, ancien membre et ancien secrétaire d'Amay.

Laurent avait rejoint le club d'Amay en 1964, à l'âge de 15 ans. Il y connaîtra une ascension fulgurante, contribuant à l'accession du club en Division 1 nationale à la fin des années 1960 : « L'ambiance y était extraordinaire. On jouait alors à l'extérieur, près du gymnase de la commune. Il y avait un réel engouement », confiait-il. Après avoir goûté à l'élite, il poursuivit sa carrière au Progrès Seraing, remportant le championnat en 1977 et découvrant la Coupe d'Europe l'année suivante, avant de revenir s'investir pleinement dans le club amaytois. Le club connaîtra sa dernière saison en Division 1 en 1997/1998.

De son côté, Amay ne goûtera jamais aux joies de la Division 1, mais vivra de belles années en Division 2, atteignant à deux reprises la 3^e place dans les années 2000.

En ces moments douloureux, l'ensemble du club adresse ses plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à ses amis. Son engagement, sa présence et les valeurs qu'il incarnait resteront gravés dans nos mémoires. Le club H. Villers-Amay 59 lui rend hommage avec respect et reconnaissance.

Repose en paix, Laurent Duchesne.